

## CRÉDIT FONCIER OTTOMAN

[Crédit foncier national ottoman]  
(*Le Capitaliste*, 28 janvier 1909)

On annonce la conclusion d'une entente complète entre la Banque ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas au sujet de la création du Crédit foncier national ottoman.

MM. [Gaston] Auboyneau [Banque impériale ottomane] et [Joseph-Henri] Thors<sup>1</sup> sont arrivés à Constantinople pour arrêter les derniers détails de cette affaire. La future société serait au capital provisoire de 3 millions de livres turques.

D'autre part, le bruit court que la maison Sheress Pacha, de Londres, négocie avec le groupe Cassel [Banque nationale de Turquie/National Bank of Turkey] pour la création d'un établissement similaire.

---

Crédit foncier national ottoman  
(*Le Journal des finances*, 6 février 1909)

Notons que l'assemblée générale constitutive, du Crédit foncier national ottoman a eu lieu le 29 janvier courant, sous la présidence de M. Thors, administrateur de la Banque de Paris.

---

[Crédit foncier ottoman]  
(*Le Capitaliste*, 23 septembre 1909)

On annonce que la constitution du nouvel établissement financier de la Turquie, le Crédit foncier ottoman, est maintenant très prochaine : MM. Thors et Hamdi-Bey viennent d'arrêter définitivement les statuts d'une société au capital de 2 millions de livres turques ; ces statuts seront expédiés à Constantinople pour être approuvés par le gouvernement ottoman.

Les promoteurs de cette nouvelle institution sont : la Banque de Paris [BPPB], la Banque nationale [Banque nationale de Turquie/National Bank of Turkey (sir Ernest Cassel)] et la Banque ottomane. Le fonctionnement du nouvel établissement précédera les modifications nécessaires à la législation ottomane pour la mobilisation de biens vakoufs.

---

---

<sup>1</sup> J. H. Thors (1838-1920) : sous-directeur (1872), puis directeur, directeur général et enfin (1908) administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cheville ouvrière de sa filiale, le Crédit foncier franco-canadien. Propriétaire d'un grand domaine en Tunisie (*Le Journal des débats*, supplément sur les colonies françaises d'Afrique, 14 décembre 1890). Administrateur des Mines de Balia-Karaidiin, membre des Amis de l'Orient. Chevalier de la Légion d'honneur (1903).

Banque de Paris [BPPB]  
(*Le Journal des finances*, 25 septembre 1909)

On annonce la prochaine constitution du Crédit foncier ottoman ; MM. Thors et Hamdi-Bey viennent d'arrêter définitivement les statuts d'une société au capital de 2 millions de livres turques ; ces statuts seront expédiés à Constantinople pour être approuvés par le gouvernement ottoman.

---

[Crédit foncier ottoman]  
(*Le Capitaliste*, 21 juillet 1910)

La Banque française pour le commerce et l'Industrie [BFCI][Rouvier] se tient sans changement à 314 et 315.

C'est sous le patronage de cette société qu'a été créé le Crédit foncier ottoman, dont le capital sera de 3 millions de livres sterling, le groupe français participant comprenant, indépendamment de la Banque française, la Société générale, la Banque de Paris, le Comptoir d'escompte et la Banque ottomane.

---

Crédit foncier ottoman  
(*Stamboul*, 23 août 1910)

Le public est mis en garde contre les sollicitations de certaines personnes qui prétendent avoir fondé, à Londres, à l'insu du gouvernement ottoman, une société, pouvant fonctionner en Turquie, sous la dénomination de « Crédit foncier ottoman Limited ».

Le droit de créer une banque de prêts hypothécaires sous le dénomination de Crédit foncier ottoman a été octroyé, par le gouvernement ottoman, en vertu des statuts élaborés par le ministère compétent, approuvés par le conseil d'État et le conseil des ministres et ratifiés par iradé impérial, à MM Is. Fernandez et J. M Ménasché <sup>2</sup> qui agissent, dans l'espèce, pour compte d'un consortium de grandes banques françaises.

Les sollicitations des personnes dont il s'agit ne devraient donc induire personne en erreur.

---

[Crédit foncier ottoman]  
(*Le Capitaliste*, 22 septembre 1910)

La Banque agricole de Constantinople, qui est le seul établissement de crédit foncier existant en Turquie, se propose d'étendre ses opérations d'avances aux provinces, et elle a réduit le taux d'intérêt de ces avances de 6 à 4 %. On dit que cette extension des opérations et la réduction du taux de l'escompte ont probablement pour but de prévenir la création d'une seconde entreprise de même nature dans le pays.

---

<sup>2</sup> Jacques Menasché : marié en 1902 à Constantinople avec Naïlé Davoud. Haut fonctionnaire de l'Empire ottoman, puis banquier et administrateur de sociétés à Paris. Fondateur de Jacques Menasché & Cie, Paris (1926-1933) :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques\\_Menasche.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques_Menasche.pdf)

On sait qu'il y a quelque temps une société a été constituée à Londres sous le nom de Crédit foncier ottoman Limited, qui a annoncé qu'elle commencerait sous peu ses opérations en Turquie comme établissement de crédit reconnu par l'État. D'après la *Gazette de Cologne*, le ministre du commerce et des travaux publics en Turquie, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, aurait demandé aux ambassadeurs à Londres et à Paris de faire connaître publiquement que la société constituée sous le titre précédent n'est pas reconnue par le gouvernement turc et que, pour cette raison, la permission ne lui sera pas accordée de faire des affaires en Turquie comme établissement de crédit foncier.

---

Code foncier ottoman  
(*Stamboul*, 7 juin 1913)

La *Gazette financière* a publié une traduction particulièrement soignée des nouvelles lois provisoires modifiant le régime foncier jusqu'ici en vigueur et qui constituent véritablement le nouveau Code foncier ottoman.

Ces traductions sont dues à l'amabilité de M. J. M. Ménasché, qui, comme tout le monde le sait, s'est spécialisé dans l'étude de ces questions.

À raison de l'importance de ces lois nouvelles et en présence des traductions plus ou moins inexactes ou incomplètes qui en ont été publiées, la *Gazette financière* a cru utile de réunir les traductions publiées par elle, sous forme de brochure intitulée *Code foncier ottoman*.

Cette brochure se trouve en vente aux bureaux de la *Gazette financière*, 8, rue Camondo, Galata et dans les principales librairies, au prix de 20 piastres argent.

---

## PROJET ABANDONNÉ POUR CAUSE DE GUERRE

Société, mai 1914 au capital de 46 MF dont 1/4 versé.

### RÉPARTITION DU CAPITAL

Société nationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture dans l'empire ottoman ([entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Nationale\\_empire\\_ottoman.pdf](http://entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Nationale_empire_ottoman.pdf)) 50,8 %

BFCI 16,8 %

Comptoir national d'escompte de Paris 13,8 %

Banque impériale ottomane 9 %

Banque de Paris et des Pays-Bas 9 %

Société générale 9 %

Banque de Salonique 7,7 %

Deutsche Bank 12 %

Bleichröder 6 %

Parunion 4 %

### CONSEIL D'ADMINISTRATION (24 membres)

12 Français : Joseph-Henri Thors (Banque de Paris et des Pays-Bas), v.-pdt ; René Boudon (pdt BFCI), v.-pdt ; Albert Turretini (dir. gén. Banque de Paris et des Pays-Bas) ;

Ch. de Gheest (v.-pdt BFCI), Georges Grandjean (dir. BFCI), Génébrias de Fredaigue <sup>3</sup> (Société générale), Jean de Neuflize (Banque impériale ottomane), Ch. Cambefort <sup>4</sup> (Comptoir national d'escompte de Paris, etc.), Émile Ullmann (v.-pdt et dir. Comptoir national d'escompte de Paris), Léon Pissard (Dettes publiques ottomanes) ; X.

9 Ottomans : maréchal Ghazi Ahmed MOUKTAR pacha, pdt ; Noury Bey (commissaire impérial à la Régie des tabacs ottomans), Sabbag Bey (dir. Société nationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture dans l'empire ottoman), Hamid bey (dir. au ministère des Finances), Ismaël Djénani bey (adm. Sté nationale...), J. Ménasché (adm. Routes de l'empire ottoman), Emmanuel Salem (avocat, adm. Banque de Salonique), Mahmoud Hamid bey (propriétaire) ;

3 Allemands : Karl Helfferich (dir. Deutsche Bank), Éd. Huguenin (dir. gén. Ch. de fer d'Anatolie), P. von Schwabach (associé Bleichröder).

Source : Jacques Thobie, *Le Capital français et étranger dans l'empire ottoman jusqu'à la Grande Guerre*.

---

#### NOMINATION TURQUIE

M. Pissard quitte la Dette publique  
(*Le Temps*, 14 juin 1914)

Notre correspondant de Constantinople télégraphie :

M. Pissard <sup>5</sup>, directeur général de la Dette publique ottomane, démissionne et est nommé directeur général honoraire. [...]

M. Pissard résigne ces hautes fonctions parce qu'il a accepté celles de gouverneur du futur Crédit foncier ottoman, dont l'établissement fut récemment décidé par un consortium de banques parisiennes, et désire se consacrer dès aujourd'hui à l'organisation du nouveau grand établissement de crédit français en Turquie, [dont l'ouverture aura lieu dans quelques mois](#).

---

#### NOMINATION

---

<sup>3</sup> Georges Génébrias de Fredaigue (Nouic, Haute-Vienne, 1857-Paris, 1919) : il gravit les échelons à la Société générale, d'inspecteur (1882) à administrateur (1909). Son représentant au conseil de nombreuses sociétés dont le Chemin de fer Damas-Hamah et prolongements (président). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Damas-Hamah+prolong.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Damas-Hamah+prolong.pdf)

<sup>4</sup> Charles Cambefort (1858-1919) : fils de Jules Cambefort. Banquier à Lyon, puis Paris. Administrateur d'une trentaine de sociétés, président de la Société des mines du Djebel-Ressas (Tunisie). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel\\_Ressas\\_Miniere.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Ressas_Miniere.pdf)

<sup>5</sup> Léon Pissard : administrateur du journal *Le Siècle*, puis chef adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur (mars 1890) et inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur. Il entre en 1905 à la Dette publique ottomane dont il devient directeur général en 1906 et son représentant au conseil du Chemin de fer ottoman jonction Salonique-Constantinople.

Pendant la Première Guerre mondiale, il retrouve les cabinets ministériels parisiens et prend en juillet 1918 la direction du cabinet et le secrétariat général du commissaire général aux affaires franco-américaines, André Tardieu. Après l'armistice, il entre à la nouvelle Banque de la Seine, façade financière française du groupe britannique Vickers et la représente dans diverses affaires comme la Banque commerciale de la Méditerranée, la Balia-Karaïdin, les Mines de Plakalnitza (président), la Société d'études, de recherches et d'exploitation de pétroles en Algérie (SEREPA)(président), la Société française de gérance de la Banque industrielle de Chine, la Société fiduciaire de Paris. Après l'absorption, en janvier 1925 de la Banque de la Seine par la Société parisienne de banque, il devient administrateur de ce nouvel établissement ainsi que de l'Association minière. Président dans les années 1930 des Freins Westinghouse. Il se présenta à diverses élections sous les couleurs de l'Alliance démocratique.

[M. Pissard au Crédit foncier ottoman]  
(*Le Temps*, 5 juillet 1914)

À l'occasion du départ de M. Pissard, directeur général de la Dette publique ottomane\*, qui prend la direction du Crédit foncier ottoman, l'administration de la Dette a tenu à remercier M. Pissard des services éminents qu'il a rendus dans ces hautes et délicates fonctions en lui conférant le titre de directeur général honoraire. Le ministre des finances ottoman a exprimé à M. Pissard des regrets que cause au gouvernement ottoman son départ de la direction générale de la Dette, regrets qu'atténue toutefois la présence de M. Pissard à la tête d'une autre administration ottomane.

---